

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANDERLECHT
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE /BÂTISSSES
M. G. Van Goidsenhoven
Echevin du Développement de la Ville
Département Urbanisme
Place du Conseil, 1
B-1070 BRUXELLES

V/réf. :48312
N/réf. : GM/AND-2.19/s.541
Annexes : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : ANDERLECHT. Boulevard Paepsem, 18. Placement d'une cabine à haute tension.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 24/07/2013 sous référence, réceptionnée le 02/08/2013, le dossier a été porté à l'ordre du jour de la CRMS du 21/08/2013.

La demande concerne un terrain situé dans la zone de protection du pont ferroviaire à décor égyptisant de la rue du Charroi, classé comme monument. Elle vise le placement d'une cabine à haute tension, intégrée dans un cabanon en aluminium, sur le parking des laboratoires Filorga, en supprimant un emplacement de parking.

L'intervention n'aura aucun impact sur le bien protégé qui n'est pas visible depuis le parking. Les interventions projetées constituent dès lors un enjeu sur le plan urbanistique plutôt que patrimonial.

En l'occurrence, la DMS formulera, en commission de concertation, les remarques et recommandations qu'appelle la demande.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-Président

Copies à : - A.A.T.L. – D.U. : M. Fr. Timmermans
- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Françoise Cordier + par mail à Fr. Cordier, M. Muret, M , H. Lelièvre, Vanhaelen, L. Leirens, N. De Saeger.